

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGOIS
SÉANCE DU 21 MAI 2024 À 18 HEURES 30

N° DEL2024_082 : DÉSAFFECTATION D'UN VÉHICULE - BUDGET ANNEXE DE
L'EAU POTABLE

L'an deux mille vingt quatre, le vingt et un mai

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 21 mai 2024 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois, en date du 15 mai 2024.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Thierry DUFOUR

Membres présents votants : Mesdames, messieurs, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Nathalie BORGHESE, Patrick BLAY, Fabienne MENARD, Steve JACKSON, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Nicole HIBERT, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Sylvie FONTANILLES-CRESPO, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON, Cindy PERLIN-COCQUART

Membres présents non votants :

Mesdames Marie-Thérèse LACOMBE, Isabelle REDON, Marie ESTEVENY, Marie-Christine CABAL, Monsieur Jacky MIQUEL

Membres excusés :

Madame Christine TAMBORINI, Messieurs Frédéric CABROLIER, Philippe GRANIER, Patrick MARIE

Membres représentés : Mesdames, messieurs,

Marie-Pierre BOUCABEILLE (pouvoir à Roland GILLES), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Nicole HIBERT), Danielle PATUREY (pouvoir à Alfred KROL), Jean-Laurent TONICELLO (pouvoir à Nathalie FERRAND-LEFRANC)

Conseillers communautaires en exercice : 50 titulaires et 10 suppléants

Quorum : 26

Votants : 47

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 21 MAI 2024

N° DEL2024_082 : DÉSAFFECTATION D'UN VÉHICULE - BUDGET ANNEXE DE L'EAU POTABLE

Pilote : Direction cycle de l'eau et prévention des risques

Monsieur David DONNEZ, rapporteur,

A la suite du transfert de la compétence eau potable approuvé par délibération du 17 décembre 2019, les biens mobiliers et immobiliers affectés à cette compétence sont mis à disposition de la communauté d'agglomération de l'Albigeois depuis le 1^{er} janvier 2020.

A ce jour, un véhicule n'a plus vocation à être utilisé dans le cadre de l'exercice de la compétence eau potable. Il s'agit d'un véhicule Renault Clio (valeur d'achat : 12 564,25 €).

Ce véhicule correspond aux éléments d'inventaire suivants :

| Désignation du véhicule | Immatriculation | Date d'entrée dans l'actif | Numéro d'inventaire | Valeur nette comptable au 31/12/22 |
|--------------------------------|------------------------|-----------------------------------|----------------------------|---|
| Renault Clio | 4094 RX 81 | 31/12/1999 | VU-8878-1999 | 0€ |

Il s'agit d'un véhicule mis à disposition de la communauté d'agglomération de l'Albigeois par la Ville d'Albi, pour lequel aucun transfert de propriété n'est intervenu.

Il est proposé de donner un avis favorable à la fin de la mise à disposition de ce véhicule et à sa restitution à la Ville d'Albi.

Pour le cas où elle ferait connaître son souhait de ne pas prendre en charge ce véhicule, il convient d'accepter que la communauté d'agglomération de l'Albigeois diligente la procédure de réforme ou de cession de ce véhicule, prenne en charge les frais afférents et reçoive l'éventuelle recette qui pourra être obtenue.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 19 mars 2024,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE la restitution du véhicule suivant à la Ville d'Albi : Renault Clio et immatriculé 4094 RX 81.

DÉCIDE, dans le cas où la Ville d'Albi ne serait pas en mesure ou désireuse de prendre en charge ce véhicule, de diligenter la procédure de réforme ou cession, de prendre en charge les frais afférents et de recevoir l'éventuelle recette qui pourrait être obtenue.

AUTORISE madame la présidente à signer tous les actes afférents à ces opérations.

DEMANDE au trésorier d'Albi Ville et périphérie d'effectuer les opérations d'ordre non budgétaires correspondants.

Fait le 21 mai 2024,

La présidente,

Le secrétaire de séance,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Thierry DUFOUR